L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 5 OCTOBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBBY,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 5 OCTOBRE 1879.

ENTRES A L'ECRAN DE DEMAIN LUNDI

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bureau, meubles et bric-à-brac.

Par S. Guinault — A l'enseigne Française et Verin, une vacherie.

Attention, capitalistes ! — Places le surplus de vos fonds en bonnes propriétés de ville qui vont malheureusement à bas prix. Avant quelque mois on aimerait doubler vos revenus sur les plus fabuleux ! Lisez les annonces de C. R. Gruenler et ne manquez pas d'assister aux ventes qu'il doit faire aussitôt prochain. Si bien compté heureux de propriété de choix, magasins en réédification, terres plus étudiés et sanctionnés comme devant être positivement vendues pour compte de succession et autres intérêts.

Pour les conditions et toutes autres informations, voir les annonces descriptives et les plans à la vente.

La Convention de Baton-Rouge.

C'est demain que les délégués élus par les électeurs démocrates-conservateurs de toute la Louisiane, doivent se réunir en Convention à Baton-Rouge pour adopter le programme du parti en vue de l'élection qui aura lieu en décembre prochain et pour choisir les candidats aux fonctions de gouverneur, de lieutenant-gouverneur, de secrétaire d'Etat, d'auditeur, d'avocat-général et de surintendant de l'instruction publique.

La question du choix du gouverneur nous paraît actuellement résolue par le résultat des élections primaires en ville, résultat qui a justifié toutes nos prévisions.

Sur 128 délégués élus, on en compte 88 en faveur de M. Wiltz et 40 seulement en faveur du général Ogden.

Douze wards se sont prononcés pour le premier, cinq seulement pour le second.

La victoire de M. Wiltz est tellement décisive que ses adversaires auraient bonne grâce à ne pas la contester.

Les nouvelles reçues des délégations des paroisses, nous autorisent à considérer la nomination de M. Wiltz comme assurée, car nous avons eu des preuves indubitables que des paroisses que le comité Ogden lui contestait, donneront pour lui un vote solide. Avec 89 voix en ville, il ne faut plus que 145 voix des paroisses pour constituer la majorité requise de 234. Les adhésions nouvelles de plusieurs points reçues hier autorisent à compter sur plus de 200 voix des paroisses et nous espérons que M. Wiltz sera élu au premier tour de scrutin par une très forte majorité.

Nous rappellerons donc ce que nous avons déjà dit que, dans de pareilles conditions, il serait d'une bonne politique que la délégation de la ville donnât un vote unanime pour celui des deux candidats qui a seul des chances d'être élu, Hon. L. A. Wiltz, car nous pensons que maintenant les amis du général Ogden doivent se rendre à l'évidence et qu'ils n'ont plus le moindre espoir de le faire élire.

Pour la place de lieutenant-gouverneur un grand nombre de candidats ont été proposés et il est probable que le choix se portera sur un de ceux dont les noms avaient été suggérés pour la place de gouverneur, MM. Monsure, Lott, Spencer, Lyons, Moore, bien qu'il y ait en d'autres noms mis en avant pour la seconde place.

Il serait important que la convention désignât pour avocat-général, un avocat capable, actif et énergique autant qu'intègre, car ses fonctions seront ardues et délicates; mais si la ville a le gouverneur, elle ne peut prétendre à la désignation des autres candidatures qui, suivant les usages politiques, seront réparties entre les différentes sections.

Il y a, cependant, une exception possible pour la place de surintendant de l'instruction publique qui, dans l'intérêt général, devrait être maintenue au titulaire actuel qui nous paraît avoir plus d'expérience et de compétence qu'aucun de ses concurrents. A tous les points de vue il est désirable que Hon. R. M. Lusher soit renommé.

Au sujet du programme à adopter par la Convention, nous présenterons quelques brèves observations.

La ratification de la Constitution ne paraît pas faire de doute, et elle sera nécessairement recommandée.

Nous sommes d'avis que la Convention s'abstienne de faire aucune recommandation au sujet de l'ordonnance de la dette et qu'elle laisse les électeurs libres de voter pour ou contre, suivant leur préférence.

En ce qui touche la politique fédérale, la Convention fera bien de s'abstenir de toucher aux questions qui sont controversées et qui ont divisé les démocrates dans certains Etats du Nord, notamment la question des greenbacks. Le programme, d'ailleurs, peut, sans inconvénient, se borner à quelques généralités, l'élection actuelle ayant un objet spécial, notre nouvelle Constitution.

Nous espérons que l'harmonie et la cordialité présideront aux délibérations de notre Convention primaire, et qu'elle suivra l'exemple donné par la Convention Constituante sous ce rapport.

Notre prochain numéro contiendra probablement le nom du candidat choisi pour gouverneur, si rien ne vient retarder l'organisation de la Convention.

Faites vos bills de chaussures à l'ETOILE ROUGE.

LA TROUPE D'OPÉRA DE STRAKOSCH.—Nous avons annoncé que Max Strakosch devait commencer le 24 ou le 25 novembre, au théâtre de l'Opéra, rue Bourbon, une saison d'opéra italien qui durera quatre semaines. Nous avons reçu le tableau de la troupe engagée en Europe par Maurice Strakosch. La compagnie devait commencer ses représentations aux Etats-Unis le 1er octobre, à l'Académie de Musique de Philadelphie. Voici les noms des principaux artistes :

Chanteuses : Mlle Teresina Singer, bougresse, première forte chanteuse; personnelle comme égalant Grisi, Titiens, Stoltz; Mlle Leblanche (Davenport) qui a eu de très grands succès à Naples, et dont un critique européen a dit "elle chante comme Patti et joue comme Sarah Bernhart"; Mlle Marie Litta, première chantenase soprano qui a eu de grands succès à Paris; Mlle Anna de Belocca, contralto, dont la réputation est connue aux Etats-Unis.

Chanteurs, première ténors : Ricardo Fabrevitch, ténor de force ayant une réputation européenne, Baldassa, jeune ténor déjà apprécié dans les capitales européennes, Lazzarini, ténor léger, déjà applaudi aux Etats-Unis; baryton : Giorli, répété en Europe et Gottschalk, connu aux Etats-Unis; basses, Henry Castelmary, que nous avons déjà entendu à la Nouvelle-Orléans et qui depuis a obtenu à Londres et en Italie dans le caractère italienne, Paptai, basse chantante, répété en Italie. Les deux chefs d'orchestre sont MM. S. Behrens, et de Novellis.

Quant au répertoire il comprend à peu près tous les chefs-d'œuvres français, allemands et italiens anciens et modernes, de Mozart, Rossini, Bellini, Verdi, Donizetti, Meyerbeer, Auber, Flotow, Binet (Gounod), Weber, Wagner, Thomas, etc.

Ce qui semble indiquer pour nostre un choix extraordinaire musical.

Pour $1.50 il y a de bonnes loges d'avant-scène, à l'ETOILE ROUGE.

LA SERICICULTURE EN LOUISIANE.—Nous appelons l'attention des planteurs de mûriers sur la lettre de M. Cartier, [illegible] à la page de l'*Abeille*, lettre qui donne d'utiles informations sur l'élève des vers à soie en Louisiane.

LA BANQUE DU SUD.

[illegible] le demandeur [illegible] sur le procès des Bons consolidés devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Nous avons sous les yeux la pétition que les avocats des liquidateurs de cette institution, — mise forcément en banqueroute par des injonctions de législateurs et des erreurs de [illegible] — est adressée à la Cour Suprême des Etats-Unis, pour obtenir la fixation, à bref délai, du procès pour la taxe en faveur des Bons consolidés.

Les raisons d'urgence sont puissantes :

D'abord l'intérêt, très considérable, des créanciers qui sont nombreux;

Ensuite, l'interprétation du contrat de 1833, est validé, ou annulation;

Puis, la décision de la Cour, avant que les créanciers aillent des Bons, qui ont jusqu'ici consenti à attendre, ne disposent des gages en leur possession;

Enfin, l'ajustement des difficultés entre les créanciers et la ville, par la Législature qui va se réunir, spécialement chargée d'un règlement par la Constitution.

Les adversaires de la banque semblaient redouter un nouvel examen de l'affaire sur le fond. Aussi ont-ils conçu l'idée de faire une motion pour démettre l'appel, sur le motif que la cour est sans juridiction. Cette demande ne paraît pas pouvoir être soutenue, pour les raisons : que des questions fédérales seulement ont été soulevées; que la cour suprême de l'Etat, les a décidées contrairement à la Banque, et, à tort; qu'il est impossible de maintenir le jugement dont appel, sur aucun point; que les questions levées sont d'un intérêt vital et d'une certaine imminant, qu'il est nécessaire de les décider, pour arriver à une solution finale des différences entre les parties au litige.

Ce procès est l'un des plus importants qui aient jamais été institués dans le pays et portés à la Cour Suprême des Etats-Unis. Les questions soulevées sont d'un ordre tout à fait supérieur, sous le point de vue constitutionnel, puisqu'il s'agit d'interpréter [illegible] la Constitution de l'Etat et celle des Etats-Unis qui défend [illegible] de toucher aux lois portant atteinte à l'obligation des contrats, et, — ainsi de définir le pouvoir de l'Etat sur les questions de taxes et de rappel de lois relatives aux procédures.

Les intérêts en jeu sont considérables. — Les bons consolidés de 1852 s'élèvent à plus de $4,500,000; les coupons échus, y sont compris le montant pour l'amortissement de la dette — s'élèvent à près d'un million. Si la demande est accueillie l'affaire paraîtra probablement en décembre ou janvier, pour être décidée dans le cours du mois suivant. Si le jugement fait appel, est renversé, les bons monteront assurément à 75 et ainsi, la banque pourra, non seulement payer ses créanciers, mais encore rembourser les actionnaires.

Il sera sans doute agréable aux amis de H. Leyton, ex-président de cette banque, et prospère avant la guerre, — de prendre qu'il a été chargé par la banque "London Joint Stock Company" d'une mission importante à San Francisco et que si l'entreprise réussit, comme tout porte à le croire, il occupera, dans la branche de cette grande institution, qui a un capital payé de $3,000,000, la place importante de caissier.

THÉATRE DE L'OPERA.—Dimanche, 19 octobre, aura lieu à ce théâtre la représentation annoncée au bénéfice du Club Dramatique Louisianais. Le spectacle se composera de Mlle de la Seiglière, comédie en 4 actes de Jules Sandeau et de Tremblé-et-Caesar, opéra-bouffe de MM. Duprato et Berget, musique d'Offenbach. Ce spectacle est attrayant et, sans nul doute, le théâtre de l'Opéra sera fouli, mais on pourra retenir des places numérotées au bureau du contrôle. Voyez l'annonce.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A ce soir, l'ouverture de la saison dramatique au théâtre de M. Bidwell! Miss Annie Pixley paraîtra pour la première fois dans une pièce qui n'a pas encore été représentée ici et qui est par conséquent aussi nouvelle que l'actrice. Le drame, intitulé M'Liss, offre un caractère qui n'avait pas encore été représenté sur la scène et cette originalité explique le grand succès qu'il a eu partout où il a été joué. Miss Pixley a plus d'un talent. Elle est habile vocaliste et chante à ravir divers airs choisis pour elle dans le répertoire musical d'Offenbach et de Lecoq. La troupe qui l'accompagne est bonne. M. J. E. McDonough qui joue dans le drame de M'Liss un conducteur de la malle de Sacramento, et Robert Fulford un aventurier mexicain. Miss Marlon y représente une rivale de M'Liss, et Miss Laura Linden une femme du monde, ou plutôt une aventurière qui fait la pendant de Juan Walton et Martinin. La pièce se compose de tout ce qui peut rendre un spectacle intéressant, et finit, mais non sans peine, par un mariage, le mariage de M'Liss; ce qui soulage infiniment les acteurs et le public.

SÉANCES D'ORGUE. — Le jeune et habile virtuose américain, le professeur Wm. H. Fitcher, se fera entendre pour la seconde fois sur l'orgue à l'Eglise Unitarienne, coin St.-Charles et Julie, le jeudi, 9 octobre, à sept heures et demie.

La vogue de l'ETOILE ROUGE vient de ce qu'on y a toujours vendu du bon à bas prix.

BILLET CONSIGNANT—M. E. P. Planchard, rue du Quartier, 338, certifie qu'ayant soheté pour 25 cents au bureau de Ed. Meunier, coin Ursulines et Bourgogne, le quart du billet Nos 15, 39, 76, qui a gagné le premier gros lot de six mille piastres au tirage de la loterie de la Louisiane de jeudi, 2 octobre 1879, le montant de dit billet lui a été payé exempt sur présentation au bureau de la compagnie.

UN SEUL PRIX.—L'automne approche et à ce propos nous signalerons le magasin d'habits de M. Michel Lion, au coin des rues Ste-Anne et Levée, en face du Marché Français. Ce magasin contient un des plus grands assortiments d'habits qu'on puisse voir en ville pour hommes, jeunes gens et enfants. Ces vêtements sont élégamment taillés, solidement confectionnés et à très bon marché. On y voit beaucoup de pardessus de tous les draps, de tous les genres et de toutes les mesures, et on éprouve, en vérité, l'embarras du choix en les examinant. M. Lion vend aussi du linge d'enfants ainsi que des chapeaux dont il a un immense stock. Et pour tant cela, il n'y a qu'un prix, un seul prix dans son magasin, et qui veut mieux, beaucoup mieux, que le bon marché qui se marchande, car, par ce moyen, tous les acheteurs profitent également du bon marché de la maison.

Une paire de BLACK CROOKS dure deux fois le soulier ordinaire. En vente à l'ETOILE ROUGE.

La Bronchite cède aisément à l'usage du "Sirop Pectoral aux Navets Indiens de Leplace."

MARCHANDISES D'AUTOMNE.—Nous apprenons que M. E. H. Adams de la maison Adams & Bro., rue des Magasins No 584, la quatrième porte au-dessus de la rue St. André, est de retour de son voyage au Nord, d'où il avait expédié une vaste quantité de marchandises sèches choisies avec beaucoup de soin et achetées à très bas prix, ce qui permettra à la maison Adams de les offrir à des prix analogues. Ces marchandises sont nouvelles, très fraîches et servent d'ort recherchées à la Nouvelle-Orléans.

MODES ET NOUVEAUTÉS. — Mme Pfisch plus loin une annonce de Mme H. Hirschburg, rue du Canal 179, qui arrive du Nord avec un magnifique assortiment de nouveautés et d'articles dans de mode, en dentelles, broderies, etc. Mme Hirschburg compte visiter ses clients établis dans les premiers jours de la semaine et met dès aujourd'hui cet art au service des personnes élégantes qui désirent de belles toilettes pour le Carnaval et de belles broderies.

BROCARD de tous genres et à tous prix, dans le département de chaussures d'hommes, de l'ETOILE ROUGE.

La maison de Philly Workin est si bien et si favorablement connue dans tout le Sud que nous avons à peine besoin de la nommer en ce moment de fêtes et de loisirs qui peuvent avoir besoin de pianos ou d'autres instruments de musique. M. Workin réclame pour ses pianos qui ont été fabriqués en ce pays, un son meilleur, une touche plus légère, une plus grande force de durée que les pianos importés d'Europe, et, en outre, il a un prix considérablement inférieur. Chaque piano est par lui pleinement garanti 5 ans, et le piano acheté ne donne pas satisfaction, il sera changé ou l'argent sera remboursé.

EXCURSION A LA CONVENTION. — Aujourd'hui dimanche à 10 heures du matin, le steamer "City of Augusta" partira pour Baton-Rouge. Ce steamer vaste, neuf et qui a de belles installations, restera à Baton-Rouge pendant tout le temps que la Convention y siégera. Les délégués pourront y retenir leurs chambres et prendre leurs repas à bord jusqu'au retour en ville. Le "City of Augusta" compte pour arriver à Baton-Rouge sur la puissante action de la vague de Wilts.

POUR BATON-ROUGE. — Le steamer St-John partira ce soir à 5 heures, de la Nlle-Orléans pour Baton-Rouge, où il se chargera de ramener les délégués à la Convention, et d'où il ne [illegible] que lundi matin ici après l'ajournement de cette assemblée. Le logement et la nourriture seront fournis à bord pendant tout le voyage. Le St-John est un bateau très beau et rapide, habilement commandé par le capitaine McElroy, qui s'occupera avec soin et activité du confort de ses passagers.

LE SOUTIEN DE LA CHEVILLE, pour enfants, est un article indispensable à la sécurité de la marche. 70 sous la paire, à l'ETOILE ROUGE.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

MEUBLES.—Les personnes ayant besoin de meubles feraient bien d'aller visiter le grand assortiment de meubles de M. F. Remy, rue de Chartres 1222 près la rue St. Louis. Ces meubles sont en noyer, bois de rose et acajou et sont offerts à des prix très modiques. M. Remy se charge aussi de déménagement et de réparation de meubles.

Les marchands de la campagne assortissent leurs pointures de chaussures à l'ETOILE ROUGE.

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dégage l'estomac des acides, soulage les coliques, règle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, enlève promptement de la dentition ses [illegible] et [illegible] vivifie le sang. Il [illegible] est parfaitement établi. 25 cents la bouteille.

Marié, jeudi 2 octobre 1879, à la résidence de M. John Desbrosses, par le Rév. Père G. A. Rouxel, Du GEORGE ROWE à Mlle HENRIETTE LANAUZE.

Pas de cartes.

Les journaux de Natchez, Mississippi, sont priés de reproduire cet avis.

Marié, à la résidence des parents de la mariée, à la Baie St Louis, le 27 septembre 1879, M. C. K. de LAPPEA à Mlle JEANNE A. de MONTLUZIN, tous deux de cet endroit.

Pas de cartes.

DANNAPLES—ZAMIT.—Marié, le 29 septembre 1879, à l'Eglise Ste-Augustin, par le Rév. Père Subileau, Cha. H. DANNAPLES à Mlle ROSA ZAMIT, tous deux de cette ville.

Pas de cartes.

Salle de l'Association de Bienfaisance Portugaise Lusitane.

Attendu qu'il a plu au Tout-Puissant dans sa sagesse divine d'appeler à lui notre Frère bien aimé, Dr. H. DE RANCE, et

Attendu, en même temps que nous nous soumettons humblement à la volonté de notre Créateur, nous n'en déplorons pas moins la perte de notre très digne Frère et Médecin. Dr. H DE RANCE, qui par sa charité, ses nombreuses vertus et ses qualités intellectuelles, s'était rendu cher à nous tous, et

Attendu que pendant huit longues années ces qualités, pendant lesquelles il fatale médecin de l'Association, il a toujours montré une exactitude sans exemple et une dévotion sans pareille dans l'exercice de ses pénibles devoirs;

Il est résolu que dans la mort de notre digne Frère et Médecin, nous perdons un bon et sincère ami, et que nous sympathisons sincèrement avec ses parents dans leur douleur actuelle.

Il est de plus résolu que les membres de cette Association portera[illegible] les insignes usuels de deuil pendant trente jours.

Il est de plus résolu qu'une copie de ces résolutions soit envoyée à sa famille affligée et soit publiée dans l'ALMANACH de la M. O. et le Phosynx et qu'elle soit inscrite dans le compte-rendu de l'Association.

LEON HUNES,
JOS. BARANGUE, Jr.
ACHILLE SIMON,
PETER BARBARICH,
HYPOLITE RAVAIN,
Comité.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 4 octobre 1879.

IN MEMORIAM.

Le comité soussigné, nommé dans un meeting régulier de cette Association tenu le 1er octobre 1879, à l'occasion de la mort de notre confrère très estimé F. A. OUGATTE, présente ce qui suit comme une reconnaissance des nombreux et précieux services rendus par lui à l'association, et de notre estime et affection pour lui.

Attendu qu'il a plu à la Providence dans sa sagesse de retirer de nous notre frère bien aimé, F. A. OUGATTE, brisant ainsi un autre maillon qui liait le passé à l'avenir;

Que par sa mort l'Association a été privée d'un membre digne et utile, et sa famille d'un fils et d'un frère affectionné.

Notre frère bien aimé est mort à la Havane, île de Cuba, le ——— ; il laisse une réputation sans tache, son caractère était au-dessus de toute reproche, estimé de tous ceux avec lesquels il s'était trouvé en contact. Attaché par une mort prématurée, il est maintenant dans une région inconnue, mais où nous en avons la confiance il jouit de cette immortalité heureuse promise à ceux qui l'ont mérité; c'est pourquoi il est

Résolu que nous offrons à sa famille désolée nos condoléances les plus vives et les plus sincères et que nous espérons que Celui qui fait bien toute chose introduira dans leurs âmes le baume de la résignation.

Résolu que les membres de cette Association porteront les signes du deuil pendant trente jours et que ces résolutions soient publiées dans l'Abeille de la Nlle-Orléans, et dans le Phosynx et qu'une copie certifiée en soit transmise à la famille de notre feu confrère.

J. L. MOSSON, président.
JAMES PUBLA,
A. MOUTENEREDE,
JAMES CAMPBELL,
M. CAPO.

5 oct—

PREMIER FUNÉRAIRE.

Un service funèbre sera chanté à l'église Ste. Anne, MERCREDI 8 courant, pour le repos de l'âme de DAME BERNARD LAVANDER, née Félicité Mayronne. Sa famille et connaissances ainsi que ceux de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de la famille.

5 Oct.—2f.

SERVICE FUNÉBRE.

Un service funèbre sera célébré demain, LUNDI, 6 octobre, dans l'église de l'Annonciation, coin Mandeville et Marigny, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu EUGÈNE MARCELAS. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

SERVICE FUNÉBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Maurice, lundi 6 courant, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de feu [illegible] BLACHARD, décédé le [illegible] courant. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa femme.

SERVICE FUNÉBRE.

Une Messe sera dite à la Cathédrale St. Louis, le MARDI, 7 octobre 1879, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu JEAN ALPHONSE POINTEAU. Ses amis et connaissances sont priés d'assister.

De la part de la famille.

SERVICE FUNÉBRE.

Un service funèbre sera célébré à l'église St-Mignie, à Carrollton, lundi, 6 du courant, à 9 heures du matin, pour le repos de l'âme de dame MARIE LOUISE BEAU ou LA CHOIX. Les parents et amis de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de sa famille.

1t oct—2f.

BROCARD de tous genres et à tous prix, dans le département de chaussures d'hommes, de l'ETOILE ROUGE.

Mercredi Union Française de Bienfaisance Section. — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — Le président H. Fitcher convoque une assemblée générale des membres actifs de cette Association, pour mercredi le 8 courant, à 7½ du soir, à la salle de la rue, pour [illegible] de DOMINGO prochain, dit 9 du courant, à 4 1/2 du matin de la rue, pour [illegible] de la [illegible] les membres de cette [illegible]

Par ordre du président,
F. DE P. VILLASANA,
Secrétaire.

Sept—2f

SOCIÉTÉ SUISSE.

MESSIEURS les membres et les invités sont priés de s'assembler AUJOURD'HUI, à 1 1/2 heures précises, au local habituel, No 79 Rue Bourbon, pour participer à la procession à l'occasion de l'Assomption de Notre-Dame.

La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du
COMITÉ D'ARRANGEMENT.

5oct—1f

Une assemblée de [illegible] aura lieu au local habituel, coin Dryades et Bayou. LUNDI soir, à 7 1/2 heures. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du président,
JOHN F. BREMER.
PAUL E VOORHIES,
Secrétaire.
5 oct—1f.

Société de Bienfaisance des Membres de la Nouvelle-Orléans. — Les officiers et membres de cette Société sont respectueusement invités à se réunir au local habituel, le DIMANCHE 5 octobre 1879, à 2 heures P. M., pour célébrer le 12ème anniversaire de la société et prendre part à la cérémonie de la bénédiction de la bannière.

Par ordre du président,
WM. MAYLIE,
EUGENE MOURET, Secrétaire pro tem.
25 sep—10f.

AVIS.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1879.

Société Française d'Assistance Mutuelle de Jeunes gens. — Réunion trimestrielle LUNDI 6 octobre, à 6 heures P. M. au local habituel. La présence de tous les membres est requise sans autre invitation.

Par ordre du président,
J. M. DESHAUTERREAUX,
3 oct—3f Secrétaire.

Second Grand Organ Recital, à la demande générale. — Prof. William H. Fitcher, nouvellement mandé, donnera un [illegible] Jean de St-Louis, Mo. [illegible] Unitarien, coin St-Charles et Julie, — donnera sous le patronage de l'église.

Jeudi soir, 9 octobre 1879, à 7.30.

Billets, 50 cents, à vendre dans les principaux magasins. Sept—6,8,9.

Grand Concert d'Orgue à la Cathédrale, Portal, Wm. H. Fitcher, [illegible] la recette sera donnée à la Société Ste-Cécile.

Cathédrale St. Louis, Ille-Orléans, dimanche soir, 12 octobre 1879, commençant à 7.30.

Billets, 50 cents, à vendre dans les principaux magasins de musique, et à la Cathédrale par le Père Miguet. Sept—6,10,11,12.

Avis.

Nouvelle-Orléans, 2 octobre 1879.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet Nos 15 - 39 - 76, Classe 284 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier Gros Lot de Six Mille Piastres, jeudi 2 octobre 1879. Le dit billet ayant coûté la somme de 25 cents au bureau de Ed. Meunier, coin Ursulines et Bourgogne, et que le montant lui en a été promptement payé aux présentation aux bureaux de la Compagnie.

Nom de M. PLANCHARD,
Résidence, 338 rue du Quartier
5 oct—1 f

Mme H. HIRSCHBURG

179 RUE DU CANAL,

En face du Théâtre des Variétés.

PREND la liberté d'annoncer son retour du Nord avec un [illegible] assortiment d'articles de Modes, Fleurs, Dentelles, Broderies et les dernières genres en Articles de Fantaisie.

Qu'elle sera prête à montrer à ses amis dans les premiers jours de la semaine prochaine. Votre visite est respectueusement sollicitée.

Mme H. HIRSCHBURG,
Modes et Articles de Fantaisie.

On demande immédiatement deux couturières de première classe.

5 oct—1f

Rideaux Dentelle

ET AUTRES

Articles de Ménage.

Nous offrons en ce moment un assortiment complet d'Articles de ménage sur lesquels nous appelons l'attention des lecteurs.

Ces marchandises viennent d'être reçues par le vapeur St. Louis.

D. H. HOLMES

155 rue du CANAL, et
15 rue BOURBON

Sept—1f

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

126 RUE DU CANAL 126

Informent respectueusement les dames qu'ils ont loué le Magasin No. 122 RUE DU CANAL (Métairie Tours) dont ils prendront possession le

Premier Novembre Prochain,

Ils qu'étant anxieux de réduire leur stock de Marchandises avant de changer de local, ils offrent, pendant le mois d'Octobre de

NOMBREUX MARCHÉS

— En fait de —

MARCHANDISES SÈCHES IMPORTÉES ET DU PAYS.

Sept—

Cabinet de dentiste.

LE Dr G. A. BETANCOURT, chirurgien-dentiste de la faculté de Baltimore, la Havane et Philadelphie, offre à ses patrons et au public en général ses services professionnels comme opérateur dans son cabinet situé rue des Magasins 5165. Extractions, nettoyages et insertions de dents artificielles, &c..... toutes opérations scientifiquement exécutées.

G. A. BETANCOURT.

5 oct—1 f

AVIS.

LE soussigné ayant vendu son magasin de fourrage situé au coin des rues Dauphine et St. Louis, prie les personnes qui lui doivent de bien vouloir s'adresser au comptoir de MM. Sayres & J. MAGENDIE à la susdite adresse. Il est prêt à solder aussi au même endroit les comptes dont il est débiteur.

5 oct-3f J. P. CARRÈRE.

On demande

UNE GARDIENNE blanche, française, pour 2 enfants. On exige les meilleures recommandations.

S'adresser rue St Charles 147. 5oct—

Belle résidence à louer.

La maison haute avec commodité finie, située à l'angle Rue des rues St. Claude et Marigny No 362, (à un [illegible] de l'Esplanade) est à louer aux conditions les plus favorables. Pour plus amples informations s'adresser à [illegible] Propriétaire, [illegible] rue Marigny.

S'adresser à
E. FAUVEL,
5 oct—7f No 79, rue Moreville.

SIROP PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

Le Sirop pectoral aux navets indiens est reconnu par les médecins les plus expérimentés, les plus célèbres, les plus savants, les plus éminents, les plus distingués, les plus [illegible] les plus [illegible] les plus [illegible]